



Jacques Ion

Mobilisations militantes et représentation politique

Si les formes de représentation politique des collectifs sont toujours à reprendre, celles des individus posent des questions radicales à l'ordre politique lui-même. Car partis ou associations sont soumis au même régime de ce point de vue : leur exigence militante n'aime pas les individus. Pourtant toute cosmopolitique doit se laisser interroger tout autant par cette singularité que par « les masses » ou par « le public ».

Bernard Manin a magistralement montré que l'élection n'est pas, contrairement à l'habitude qui la présente ainsi aujourd'hui, l'instrument démocratique par excellence¹.

Pour autant la philosophie politique en fait encore souvent la question cruciale de notre modernité, celle là même par laquelle pourrait peut-être se définir le politique. Pour notre part, nous aborderons cette question sous un angle particulier, celui rapport entre partis politique et militantisme. Et nous essaierons de traiter cette question en sociologue, soucieux de comprendre comment une telle interrogation peut prendre place dans l'analyse générale des rapports des individus et des collectifs ; autrement dit, comment est-il possible, dans une problématique générale en termes d'attachements, de penser simultanément les évolutions du processus d'individuation, de l'espace public et de l'instance politique²? C'est en effet à partir d'une lecture diachronique de ces

¹Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion (coll. « Champs »), Paris, 1996.

²Il ne sera pratiquement pas fait allusion dans ce qui suit aux travaux concrets de recherche qui fondent les propositions avancées ici. Le lecteur peut se rapporter à notre dernier ouvrage écrit avec S. Frangiadakis et P. Mot, *Militar aujourd'hui*, Autrement, 2005. Sur les rapports entre individuation et politique, voir l'ouvrage écrit avec F. de Singly et P. Corcuff, *Politiques de l'individu*, Éd. Textuel, 2005.





rapports qu'il nous semble pertinent d'appréhender d'une part l'articulation entre ce qu'il est commode aujourd'hui appeler la société civile et la sphère politique, d'autre part la question de la « représentativité » de l'individu en société. Sur la base de nos propres enquêtes, nous indiquerons d'abord ce qui apparaît comme une déconnexion croissante entre la scène politique et les modes d'organisation de la socialisation secondaire; nous dirons ensuite, loin d'une vision passéiste, combien cette relative continuité se payait de l'exclusion de parts entières de la population et combien le contexte présent offre d'autres voies de politisation; nous nous demanderons enfin si la crise actuelle n'est pas indicative des transformations des façons de penser le politique et plus encore si elle ne révèle pas les apories de toute entreprise de représentation.

Militantismes et scène politique

À l'encontre d'un discours nostalgique, il faut d'abord dire qu'il n'y a pas disparition de la présence militante. Les militants sont même de plus en plus nombreux notamment dans les associations et dans des collectifs revendicatifs non pérennes. Ils sont moins nombreux mais toujours présents dans les organisations syndicales ouvrières. Ils sont également sans doute moins nombreux dans les partis politiques mais pour autant toujours présents. Il existe donc toujours des militants politiques, à l'intérieur des partis, mais aussi dans d'autres organisations. Mais ce qui fonctionne de moins en moins bien, c'est le lien entre ces divers militantismes et la sphère politique instituée. Ce qui se trouve aujourd'hui mis en cause, c'est la place implicite qui, depuis très longtemps, avait placé le politique au sommet de la hiérarchie militante.

La contestation de la suprématie du militantisme politique

Cette suprématie du politique est d'une part concrètement de plus en plus contestée; elle est d'autre part rendue structurellement impossible par la déconnexion croissante entre les nombreuses et diverses expressions militantes et la scène politique.

Elle est de plus en plus contestée par les militants « ordinaires » qui crient souvent à la trahison des élus. Mais plus généralement, et c'est une tendance lourde de la situation présente, le politique paraît surtout avoir disparu de l'horizon d'action des militants associatifs, de plus en plus nombreux à s'attacher à résoudre *hic et nunc* les problèmes dont ils se saisissent et qui considèrent alors les élus des collectivités locales et surtout ceux de la nation comme trop éloignés des enjeux concrets de la vie quotidienne. La question hier parfois obsédante du « débouché





politique » est même disparue de l'horizon de nombreuses pratiques militantes. Deux faits sont à cet égard significatifs.

D'une part, tous les partis, à droite comme à gauche, ne manquent pas de courtiser les organisations dites de la société civile et les personnalités de cette dernière supposées dotées de vertus que le politique aurait perdu. Simultanément, ils tendent à s'ouvrir à l'extérieur en expérimentant des formules d'adhésion « light » qui pourraient rendre plus poreuse la frontière entre l'organisation et ses entours. Par diverses voies (par exemple l'institution d'un statut transitoire entre sympathisant et adhérent, l'instauration d'une cotisation à faible coût ou la modification de certaines règles statutaires de fonctionnement interne), ils essaient ainsi d'élargir leur sphère d'influence. D'autre part, nombre d'encartés politiques s'efforcent de doubler leur militantisme à l'intérieur du parti d'autres engagements associatifs où ils se vivent moins comme porteurs d'une visée politique, comme vecteurs de la bonne parole (ce qui était largement le cas auparavant) que comme participants, même éphémères, à des luttes quotidiennes où l'objectif d'efficacité est principal.

Autant d'indications qui montrent donc clairement une transformation des poids respectifs des différents champs de l'engagement public. Rapidement dit, hier le militantisme politique était l'aboutissement de la carrière de bénévole comme de permanent associatif ou syndical ; de bénévole et de permanent masculins puisque la division du travail militant laissait peu de chances aux femmes d'accéder au militantisme politique et a fortiori aux niveaux supérieurs de ce dernier. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des élus exciper de leur adhésion et de leurs activités dans des ONG ou des associations pour en quelque sorte redorer leur blason. La scène politique n'apparaît plus comme le prolongement « normal » des luttes militantes.

Cette défiance récente n'est pas seulement l'effet d'une conjoncture. Si l'expérience de la gauche au pouvoir peut y avoir partiellement contribué, plus globalement on sait que c'est l'effacement d'une vision du grand soir, du tout politique, la mise en question de l'idée même de progrès qui avait structuré l'imaginaire politique dans notre pays qui se trouvent aujourd'hui modifier les visions de l'avenir et des façons d'influer sur le cours du monde social. L'affaiblissement du monde du travail en tant que principale source des luttes sociales n'a fait que renforcer cette tendance et contribué d'autant à un morcellement apparent des conflits. Plus fondamentalement encore, c'est la liaison organique qui organisait tout à la fois les rapports société civile et sphère politique d'un côté, les processus de socialisation politique de l'autre, qui se trouve surtout rompue. Longtemps le monde militant s'est en





effet organisé sur une double assise, territoriale d'une part, politique d'autre part, structurée dans de grandes constellations idéo-politiques regroupant associations, syndicats et parti. Au centre et au sommet, le parti, entouré en cercles concentriques par les autres organisations, toutes hiérarchisées verticalement (les fédérations) mais également toutes enracinées sur la base de communautés d'appartenance géographique ou professionnelle. Ce mode de structuration permettait à la fois une certaine « remontée » des aspirations vers le centre et vers le haut, et la conduite ultime des luttes par le noyau partidaire. Aujourd'hui, les syndicats ouvriers, comme les grandes associations fédérées d'éducation populaire, comme les mouvements de jeunesse, comme les organisations féminines ou les amicales des étrangers ne peuvent plus être, lorsqu'elles conservent quelque vitalité, seulement les simples relais des noyaux centraux de ces constellations. Organisations spécialisées et militants se trouvent en quelque sorte affranchis de la scène politique instituée tandis que se multiplient les lieux autonomes de revendications, non agrégés à des grandes organisations. L'heure est davantage aux réseaux horizontaux d'individus plutôt qu'aux réseaux verticaux et hiérarchisés de groupements. La scène politique se trouve donc en quelque sorte de moins en moins innervée par ce qui se passe hors d'elle. La « piliarisation » invisible qui organisait le lien entre les groupes et communautés ne fonctionne plus³.

Ce qui ne va pas sans effet cumulatif. Privée de ses racines, de ses antennes dans la société ordinaire, la scène politique tend d'autant à s'autonomiser avec ses propres codes et son langage spécifique, et par voie de conséquence se trouve de moins en moins à même, quand bien même elle le voudrait, d'accueillir ceux qui ne sont pas du sérail. Le cumul des mandats, spécialité quasiment française, ne fait qu'accentuer un tel processus de clôture de la scène politique sur elle-même. Les

³ Pour dire vite, on appelle piliarisation, notamment dans les pays rhénans (Allemagne, Belgique, Pays-Bas), la division des institutions (scolaire, sociale, etc.) les grands clivages organisant la vie idéologique et religieuse du monde social.

⁴ Voir par exemple l'analyse de Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki « Le peuple vu par les socialistes », in Frédéric Matonti (dir), *La démobilisation politique*, p. 69-96, La Dispute, Paris, 2005.

partis – y compris de gauche – se notabilisent et leurs élus tendent à vieillir⁴. La logique est donc non seulement au non renouvellement du personnel politique et tout spécialement de ses dirigeants mais surtout à son imperméabilité aux mouvements qui traversent la vie sociale.

Des acteurs associatifs plus divers et autonomes

Avant de revenir sur les implications d'une telle situation, deux remarques s'imposent si l'on ne veut pas céder à une vision nostalgique d'un personnel politique qui aurait été étroitement





à l'écoute du monde réel tout en étant en mesure de « guider » les luttes. Il convient d'abord de ne pas oublier – ce qu'un certain discours dit « républicain » oublie régulièrement aujourd'hui – que cette connexion entre sphère politique et société dite civile s'est faite au prix considérable de l'exclusion totale ou du contrôle de pans entiers de la population : femmes, immigrés, jeunes, sous-prolétariat se sont en effet trouvés massivement exclus de cette chaîne de représentation, ou seulement autorisés à s'exprimer sous la vigilante attention des grands frères mâles français et majeurs. C'est à cette condition qu'une socialisation politique leur était consentie et que certains d'entre eux pouvaient accéder à l'élite représentante.

Deuxième remarque : une grande part du désenchantement qui touche le militantisme politique touche également les autres domaines de la militance. C'est dans les syndicats comme dans les associations que se trouvent contestés le plus violemment les prises de décision au sommet et, plus généralement, les modes de fonctionnement interne calqués, dans les structures de la loi de 1901, sur les principes de la démocratie représentative. On sait que partout sont vifs les débats actuels sur les formes de gouvernement interne et sur les formes d'expression : la démocratie représentative s'y trouve confrontée aux idéaux de la démocratie participative comme aux volontés de parler en nom propre et aux refus de certaines formes de délégation⁵. L'efficacité de l'action, objectif plus central qu'hier quand la sociabilité d'inter-connaissance et l'entretien d'une identité collective étaient des éléments essentiels de toute organisation, se heurte souvent aux paradoxes de modes de gouvernement qui impliquent tout à la fois délégation, respect de la parole de chacun et décision collective !

L'affaiblissement des réseaux verticaux de groupements laisse place aujourd'hui à une réelle prolifération de collectifs, comités, réseaux, pas forcément organisés sous le statut de la loi de 1901 et largement ouverts à des catégories de la population jusque là peu présents ou relégués dans des rôles subalternes. C'est notamment le cas des femmes, de plus en plus présentes dans les structures associatives – et pas seulement dans celles qui leur étaient jusque là souvent concédées, par exemple les associations d'entraide sociale. Tous collectifs, et c'est un point sur lequel il nous faut insister maintenant, qui s'ils se trouvent – se veulent – déconnectés de la scène politique ne s'en trouvent pas moins en mesure de faire entendre leurs causes, voire de modifier la conception de l'action politique.

⁵ Sur ce point, voir les exemples développés dans l'ouvrage que nous avons rédigé avec des militants associatifs : *Que sont les dirigeants associatifs devenus ?*, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2005.





Plusieurs voies d'expression publique en concurrence

On l'a vu : le recrutement du personnel politique tend à se faire de plus en plus au sein d'un cercle restreint. Simultanément et sans liaison causale, ce sont les lieux institués du politique qui perdent de leur importance dans l'expression des contradictions au sein du monde social. C'est sans doute une des principales caractéristiques de la période : le passage par la rue ou la scène parlementaire ne sont plus les moyens quasi obligés de la publicisation d'une cause. Il existe désormais d'autres voies de politisation que celles – classiques et souvent liées l'une et l'autre – de l'extension en nombre (la manifestation) ou du passage par Paris (l'inscription sur l'agenda politique). La médiatisation de la vie publique et ce que certains politologues appellent l'avènement de la démocratie d'opinion représentent à cet égard un incontestable changement. Les pratiques militantes qui se développent tendent à directement intervenir dans l'espace public et ceux qui les portent cherchent même souvent à préserver leur autonomie, y compris pour ceux là qui viennent des partis politiques. Pour notre part, nous voudrions souligner surtout deux faits importants.

Le premier est le phénomène Nimby. Il est souvent objet de dénonciations, notamment de la part précisément des élus politiques, prompts à ce propos à se réclamer de l'intérêt général contre les égoïsmes qu'exprimeraient un tel phénomène. Une telle disqualification oublie au moins trois aspects du phénomène. D'abord que la constitution de tels collectifs implique de toutes façons le dépassement de vues spécifiques pour agglomérer les points de vue d'individus souvent très différents rassemblés dans le même espace uniquement par l'opposition à tel projet. Ensuite que la constitution d'un dossier opposable aux décideurs suppose un long apprentissage aussi bien des circuits de la décision politique que des savoirs experts et techniques qui servent à fonder éventuellement une décision. De ces deux façons déjà, c'est une certaine forme de politisation qui se trouve effectivement à l'œuvre. Enfin, comment ne pas noter que, bien souvent, la défense de la cause localisée aboutit de fait à mettre en évidence des enjeux économiques,

ou environnementaux, finalement des enjeux politiques, qui se situent à une toute autre échelle que celle du petit jardin d'origine. Selon la formule bien rodée aujourd'hui, preuve peut être faite que le local n'est pas forcément l'opposé du global⁶. Plus généralement d'ailleurs, il apparaît que le singulier n'est pas contradictoire à tout coup avec l'universel.

⁶ Voir par exemple Dominique Boullier, *Derrière chez moi... l'intérêt général*, Textuel, coll. « Le génie associatif », 2001 ; Arthur Jobert, « L'aménagement en politique ou ce que le syndrome Nimby nous dit de l'intérêt général », *Politix*, n° 42, 1998, p. 67-92.

ou environnementaux, finalement des enjeux politiques, qui se situent à une toute autre échelle que celle du petit jardin d'origine. Selon la formule bien rodée aujourd'hui, preuve peut être faite que le local n'est pas forcément l'opposé du global⁶. Plus généralement d'ailleurs, il apparaît que le singulier n'est pas contradictoire à tout coup avec l'universel.





Deuxième fait, qui permet de généraliser le propos précédent. Si le singulier n'est plus forcément opposé à l'universel et le particulier pas forcément contradictoire avec l'intérêt général, si le local peut effectivement être global également, c'est aussi parce que le privé ne s'oppose plus comme hier à la chose publique. Le témoignage individuel, l'expression médiatique permettent des montées en généralité autrefois interdites quand le moi était publiquement haïssable. Nombreuses sont les luttes – celles des patients (malades du sida, malades mentaux, etc.) comme celles dites aujourd'hui des « sans » (sans papier, sans logement, sans emploi, etc.) qui n'hésitent pas à porter sur la place publique ce qui est l'objet même de la souffrance et donc, dans la mise en œuvre même du retournement du stigmaté, sont conduites à faire affichage de l'intime du sujet; et elles n'écartent pas la mise en œuvre des affects dans le cours même de l'action : témoignages, exposition publique des émotions font partie des modalités d'intervention et de publicisation de ces causes. Elles rompent ainsi avec ce qui a longtemps été le modèle du militantisme en France, à savoir une séparation radicale entre le privé et le public, héritée des Lumières. Pendant très longtemps, l'engagement a en effet été marqué par un idéal du citoyen, détaché, au moins en principe, de ses appartenances communautaires et de sa propre histoire, être de raison prié de taire ses affects dans la lutte et de réserver ces derniers à sa vie privée ou à la sociabilité militante. Le « vrai » militant était sans qualité propre, porteur anonyme de la cause, respecté à travers son identification à une morale supérieure. Or le militant prend des couleurs. Il est de moins en moins un individu anonyme et de plus en plus un être de chair responsable. Le moi non seulement n'est plus haïssable, il peut même se trouver valorisé au sein des mobilisations. Le militant n'est plus tenu de laisser son identité individuelle et ses émotions à la porte de l'organisation. Le familier, le proche, n'est pas réductible au privé et peut ne pas être contradictoire, voire même concourir à l'expression de l'intérêt général⁷. Cette dimension d'implication personnelle traduit un rapport modifié aux collectifs, qu'il s'agisse des systèmes d'appartenance liés aux socialisations primaires ou des attachements volontaires.

D'autres modes d'implication dans les collectifs

Ce qui est très souvent mis en question aujourd'hui, c'est la capacité des élus, syndicaux, associatifs et bien sûr politiques, à exprimer les aspirations de leurs mandants. Question qui se dit aussi en termes de rapports avec la « base »

⁷Voir par exemple Éric Doidy, « Prévenir la violence dans l'activité militante. Trois études de cas », *Revue Française de Sociologie*, 2004, n° 45-3, p. 499-527.





et qui, dans l'actualité récente est presque toujours liée à des discours sur les vertus supposées de la proximité⁸. Il est d'usage de souligner à ce propos le paradoxe qui veut que l'élu cultive à la fois proximité et distance. C'est bien ce paradoxe qui a d'ailleurs longtemps caractérisé le dirigeant militant: il lui fallait à la fois être proche de ses troupes, avoir conservé quelques liens avec son enracinement local ou professionnel et simultanément être en mesure de montrer qu'il était aussi relié aux cercles des dirigeants nationaux. Il n'est pas sûr que ce paradoxe soit encore largement à l'œuvre quand les dirigeants militants ne sont plus forcément issus d'appartenances repérables et surtout quand la fréquentation des cercles du pouvoir n'est plus la condition de l'efficacité de l'action. Par delà les questions de fonctionnement des organisations, ce qui apparaît plus fondamentalement en cause, c'est davantage l'évolution des modes d'inclusions dans les collectifs, qui ont pour conséquence de poser différemment la question de la représentation.

Ce sont en fait les deux vecteurs qui ont assuré traditionnellement la socialisation politique qui se trouvent faire défaut: d'une part l'ancrage local et sa dimension de sociabilité et de confiance, d'autre part le lien avec un parti et par delà l'expression d'une appartenance collective. Ces deux modes de désignation des représentants – fondements pour l'un du parlementarisme pour l'autre de la démocratie de partis – dans la réalité se sont conjugués davantage qu'ils ne se sont opposés. D'un côté, insertion dans les réseaux horizontaux locaux d'appartenance et d'interconnaissance; de l'autre, mais lié au premier, insertion dans les réseaux verticaux d'affiliation; ces deux modes conjoints assurant tout à la fois reconnaissance individuelle et collective et représentation sur la scène nationale.

⁸ Voir C. Le Bart et R. Lefebvre (dir.), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

⁹ Sur ces deux associations, outre nos propres enquêtes, voir l'ouvrage de Philippe Lyet, *L'organisation du bénévolat caritatif*, L'Harmattan, 1997 et les travaux d'Axelle Brodriez (Université Paris VIII) dont on trouvera un résumé sommaire dans l'article publié dans *Les bénévoles et leurs associations* (sous la dir. de Dan Ferrand-Bechmann), L'Harmattan, 2004, p. 284-87.

Prenons par exemple deux associations d'entraide bien connues: le Secours Populaire Français et le Secours Catholique⁹. Depuis de nombreuses années, leurs collectifs locaux ont des activités assez semblables. Pour autant, ces collectifs s'inscrivent dans des constellations idéo-politiques nationales qui ont été longtemps opposées, et qui garantissaient à la fois des recrutements différenciés et des prises de positions générales spécifiques. L'observation montre que cette opposition, dans la pratique, ne tient plus guère et que les





adhésions tendent à se faire – au moins tendancielle­ment – de façon beaucoup plus indépendante que naguère des « bassins de recrutement » « naturels » de ces deux organisations, que ces recrutements soient appréciés aussi bien en termes sociographiques que politiques. Autrement dit, les systèmes d'appartenance ne sont plus forcément aussi déterminants qu'avant dans l'entrée dans l'un ou l'autre des collectifs. Simultanément le souci d'efficacité dans l'action quotidienne devient un élément non négligeable dans l'organisation concrète du fonctionnement et les délégations de responsabilité.

Plus généralement, nos propres enquêtes dans le monde associatif comme des travaux en cours menés par Christian Dufour et Adèl­heide Hège sur la représentation syndicale¹⁰ montrent bien comment les associés, salariés ou adhérents associatifs, se

trouvent partagés entre deux visions de la représentation : soit cette dernière est pensée en référence à une identité globale externe au groupement ou à l'entreprise (ce que nous appelons un *NOUS*) qui dépasse largement le collectif rassemblé (le *nous*) mais lui confère solidité et arrimage tout en aboutissant simultanément à relativiser les enjeux locaux¹¹; soit l'extérieur du groupement n'est plus pensé que comme une ressource pour l'action interne et se trouve donc complètement séparé de toute référence à une identité collective globale et externe. Dans le cas des élections syndicales, l'affiliation à telle organisation reste évidemment possible mais ne revêt plus alors qu'une simple dimension instrumentale.

Les organisations se trouvent aujourd'hui confrontées aux transformations des modes d'implication des individus dans les collectifs. D'un côté, les attachements hérités se font moins forts; de l'autre, les attachements volontaires se font de plus en plus indépendants des premiers. Dit très rapidement, les individus singuliers prennent le relais des individus anonymes, d'autant que s'affaiblissent les identifications collectives permettant d'assurer la continuité « représentative » entre l'individu et le collectif. Lorsque diminuent le

¹⁰ Christian Dufour et Adèl­heide Hège, *Resyndicalisation ou changement de paradigme*, IRES, déc. 2005.

¹¹ Le modèle de l'engagement affilié que nous avons analysé dans *La fin des militants?* (L'Atelier, 1997) et dans *L'engagement au pluriel* (Presses universitaires de Saint-Étienne, 2001) décrit une modalité spécifique d'articulation de l'individu et du collectif autour de deux formes centrales, celles de sociabilité et celle de solidarité, repérables à partir de ce qui était désigné comme le petit *nous* et le grand *Nous*. Le *nous* avec minuscule est celui de la communauté de situation (par exemple professionnelle ou géographique) confortée par la pratique en commun d'un même espace associatif local; le *Nous* avec majuscule désigne ce même collectif redimensionné par son inscription dans un réseau fédératif et reformaté non plus à l'aune des systèmes d'appartenance mais à celle des sujets de l'action commune menée dans ce cadre réé­largi (*Nous* « les





poids des statuts et des rôles, lorsque les identités individuelles sont davantage de construction que d'appartenance, c'est toute la chaîne représentative qui se trouve ébranlée. À certains égards, la relation distanciée au politique est du même ordre que celle que l'on observe envers le religieux. Les partis, comme les églises ayant beaucoup moins de poids dans les processus de socialisation politique et religieuse, tout un chacun se trouve en mesure de bricoler son système de croyances comme ses relations au politique (par exemple lors des votes) et à ses différentes scènes¹². De la même façon que Jean-Marie Donégani montre comment le religieux a tendance à se situer de plus en plus hors les églises¹³, on pourrait ainsi se demander si le politique n'est pas de plus en plus hors de ses lieux réguliers.

parents d'élèves », Nous « la classe ouvrière »). Le *nous* est un groupement de sociabilité et d'interconnaissances. Le *Nous* est un collectif virtuel, instrument de visibilité sur la scène politique. Le *nous* mobilise les affects des individus singuliers partageant une même condition concrète. Le *Nous*, produit abstrait d'un processus de solidarisation, mobilise des acteurs anonymes et impose au fonctionnement politique du groupement (et non à son fonctionnement comme groupement de fait) une parole collective qui se défie des singularités qui le composent en réalité.

¹² Sophie Duchesne distingue ainsi une citoyenneté « d'héritage » valorisant la dimension identitaire et le cadre spatio-temporel d'une citoyenneté « de scrupules » refusant de distinguer l'homme du citoyen (in *Citoyenneté à la française*, Presses de Science-Po, 1997).

¹³ Jean-Marie Donégani, *La liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, Presses de la F.N.S.P., 1994.

Conclusion : Être représenté quand on est individu singulier ?

Bien évidemment, il conviendrait de relativiser l'analyse proposée jusqu'ici qui a volontairement accentué le trait, privilégiant une démarche idéal-typique au détriment d'une vision plus complexe du réel. La figure de l'individu singulier, détaché, autonome est toujours confronté à son double tragique de l'individu fragile et souffrant et les liens faibles contractuels dont parle Georges Putman sont peut-être d'autant utilisables comme ressources que les liens forts sont solides. Pour autant, le bénéfice d'une telle perspective est peut-être de permettre de poser la question de la représentation en termes radicaux : devenant singulier, l'individu social est-il encore représentable ? Une telle question dépasse de beaucoup l'enjeu du présent article. On ne fera ici qu'indiquer quelques très remarques pouvant ouvrir sur des pistes peut-être convergentes.

Première remarque : le singulier est peut-être de moins contradictoire avec l'universel, précisément parce que ce dernier est divers et mouvant, toujours en construction et jamais défini de façon absolue. L'universel républicain a été construit en quelque sorte en





surplomb du social. Francine Saillant et François Laplantine nous invitent ainsi à ne pas confondre l'universalisme réel avec un universalisme métaculturel qui serait un communautarisme déguisé (en fait blanc, mâle, hétérosexuel et occidental)¹⁴. À propos de l'attraction des mobilisations pour le registre humanitaire, François de Singly remarque précisément que l'« humanitaire est une catégorie paradoxale [...] qui fait joindre, par un cercle vertueux, généralité et singularité¹⁵ ». La défense des droits de l'homme, si souvent disqualifiée par les belles âmes du tout politique, pourrait ne pas être un instrument négligeable dans la lutte réelle contre les communautarismes.

Deuxième remarque: alors même, on l'a vu, que la scène politique s'autonomise, le politique tend à se développer ailleurs que dans les lieux institués comme tels. Les combats des écologistes, les rassemblements altermondialistes, les ONG, mais plus généralement aussi à l'intérieur des frontières la galaxie associative s'avèrent directement en mesure d'exprimer des revendications, de les inscrire dans l'espace public et de se confronter aux instances de pouvoir sans passer par la médiation des institutions politiques spécialisées. Succès qui contribue à modifier non seulement les lieux répertoriés du politique, mais sans doute également le rapport au politique, voire la conception même de ce dernier. En quelque sorte l'évolution récente donnerait raison à John Dewey¹⁶ qui fait du politique un problème commun expérimenté et construit par le bas¹⁷. L'individu politique se créerait ainsi davantage dans l'élaboration et la confrontation au problème plutôt qu'il n'existerait *a priori*.

Troisième remarque: si l'on s'accorde sur les deux remarques précédentes, alors il faut bien admettre qu'une certaine façon de penser abstraitement la citoyenneté supposant, a rachement et apprentissage, ne représente peut-être pas et sans doute de moins en moins le modèle pertinent. Tout un chacun, « compétent » et « incompétent » est fondateur de la communauté politique. C'est même, comme le rappelle incessamment Jacques Rancière à travers ses ouvrages successifs, le postulat de cette égalité première qui est fondatrice du politique¹⁸.

¹⁴ François Laplantine et Francine Saillant, « Globalisation, terrain et méthode: l'anthropologie retraversée », *Parcours anthropologiques* n° 5, 2005.

¹⁵ François de Singly, « Individualisme et lien social », *Lien social et politiques*, n° 39, 1998.

¹⁶ John Dewey, *Le public et ses problèmes*, tr. fr., Éd. Farrago, 2003.

¹⁷ Voir aussi Roberto Esposito, *Communitas. Origine et destin de la communauté*, PUF, 2000, qui écrit: « La communauté ne se fonde pas sur du déjà là mais précisément sur quelque chose qui fait défaut au départ: le partage d'une charge, d'un devoir ou d'une tâche ».

¹⁸ Ne citons ici que son dernier livre: Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*, Éd. La Fabrique, 2005.





Ce qui revient à s'interroger *in fine* sur la notion même de représentation, laquelle implicitement suggère l'idée d'une représentativité (au sens qu'a ce terme dans l'expression échantillon représentatif). Or, comme l'a indiqué fortement Bernard Manin que nous évoquons au départ de ce texte, démocratie et représentation ne sont pas si liées que notre ethnocentrisme du XXI^e siècle le laisse croire. Mettre en question cet appariement ne serait-il pas d'autant nécessaire que l'évolution actuelle du processus d'individuation contribue d'autant à accentuer la crise des catégories, savantes ou non¹⁹, lesquelles, peu ou prou, restent en quelque sorte les boussoles qui continuent à nous dire si notre démocratie est ou non en bonne voie.



¹⁹ Sur ce point, voir Laurent Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, 2006.

